

ET SI J'OFFRAIS UN ANIMAL A NOEL ?



Par le docteur Anne MERCENIER-BOULLAND - Clinique vétérinaire Sainte Thérèse Metz

Noël approche à grand pas et certains d'entre nous vont être tentés d'offrir un animal de compagnie. Il peut être judicieux, avant de passer le cap de l'achat- ou de l'adoption-, de se poser quelques questions.



Est-ce une bonne idée ?

Un animal est un compagnon pour les enfants comme pour les adultes. Que ce soit un chien, un chat, une perruche, un hamster, ou tout simplement un poisson, chacun peut trouver son bonheur en l'observant et en s'en occupant.

Pour les enfants, c'est un moyen de les responsabiliser en leur donnant des tâches précises à accomplir : donner un repas, brosser le chien... Les enfants ont besoin d'avoir de la vie autour d'eux, et ce n'est pas toujours évident dans les immeubles, en ville. L'important est que l'enfant puisse prendre soin de son animal, même en partie. Et puis, c'est un formidable compagnon de jeu.

Pour les personnes seules ou âgées, le chien tout spécialement va favoriser le contact social par la promenade et obliger à sortir... par tous les temps !

A qui peut-on offrir un animal ?

Les enfants sont généralement les premiers à en réclamer un et le chien reste leur animal préféré. Pour autant, qui va vraiment s'en occuper ? Il est illusoire de compter sur l'enfant pour tout assumer, donc, ce sont les parents qui vont s'en charger. Y sont-ils prêts ?

Quant aux adultes, il y a parfois divergence entre ce que souhaite la personne qui offre et celle qui reçoit l'animal. Celle qui offre pense réellement faire plaisir. Mais si l'animal n'était pas désiré, il risque d'être perçu comme un fardeau. Par exemple, un adorable petit chaton va devenir un adulte dont il faudra s'occuper pendant de nombreuses années ! (12, en moyenne).

Que signifie s'occuper d'un animal ?

Un animal de compagnie est un être vivant sociable : en acquérir un, c'est s'engager à l'éduquer, à le soigner, et surtout, à passer du temps avec lui : c'est un animal de COMPAGNIE. C'est donc un investissement en temps, et ne l'oublions pas, en argent. Prendre soin d'un chien de 40kg occasionnera un budget plus lourd que l'adoption d'un canari : il faut prendre en compte la nourriture, les frais vétérinaires (vaccins, stérilisation, identification, éventuelles maladies), les frais de garde si on ne peut emmener l'animal en vacances. On peut considérer qu'en général, le budget est d'autant plus important que l'animal est grand.

Ce document est issu d'un article écrit par le Dr Anne MERCENIER BOULLAND.

*Il est paru dans le journal hebdomadaire « La Semaine ».
Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.*

ET SI J'OFFRAIS UN ANIMAL A NOEL ?



Par le docteur Anne MERCENIER-BOULLAND - Clinique vétérinaire Sainte Thérèse Metz

Quel type d'animal choisir ?

Même si l'animal s'adapte bien au foyer qui l'adopte, il doit être choisi en fonction du caractère, du mode de vie et de la disponibilité du futur maître. Par exemple, il est préférable d'offrir un animal de petite taille à une personne âgée (petit mammifère, chat ou chien de moins de 10kg).

Eduquer un chien va exiger de passer au minimum 1 heure par jour avec lui en promenade et séances d'éducation. Un chiot est souvent très actif et peut faire des dégâts. Les différentes races permettent de trouver le compagnon « idéal ».

Un chat demande moins de disponibilité mais il est indispensable de le manipuler (caresses, jeux interactifs) sous peine d'en faire un animal associable. D'autre part, il faudra lui offrir un environnement stimulant. L'idéal est un jardin mais un appartement un tant soit peu aménagé peut convenir. Un vétérinaire peut vous conseiller.

Pour les NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie : lapin, hamster, furet, tortue, oiseaux) il s'agit essentiellement de réserver un endroit pour une cage de bonne taille et évidemment, de se réserver du temps pour les contacts avec l'animal (surtout pour les petits mammifères), les repas et le nettoyage de la cage. Pour les enfants dont les parents ne souhaitent pas assumer un chien ou un chat, les NAC permettent le contact avec un animal en attendant le moment propice à l'acquisition de l'animal de leur rêve !

J'aimerais offrir un chien à mes enfants mais je vis en appartement : est-ce bien raisonnable ?

Oui ! L'essentiel est de passer au moins 1 heure par jour avec le chien, c'est-à-dire, lui faire faire au minimum 3 promenades et lui consacrer du temps pour l'éduquer, par le jeu essentiellement. Pour un chiot, l'investissement en temps est très important les 6 premiers mois : c'est en effet pendant cette période qu'il est le plus réceptif et que les habitudes s'installent, bonnes comme mauvaises...

L'appartement pour le chien sera considéré comme une niche -de luxe- d'où il sortira régulièrement faire ses promenades.

Autre point important à considérer : si votre appartement se situe en étage, sans ascenseur, pensez au fait qu'un jour, le chien aura peut-être des difficultés à se déplacer (maladie ou vieillesse) : il faudra alors le porter. Mieux vaut dans ce cas avoir un chien de petit ou moyen gabarit...

Comment acquérir un animal de compagnie ?

Il y a trois réseaux : soit passer par un professionnel, soit par l'intermédiaire d'un particulier dont l'animal a eu des petits. En parallèle, les refuges et SPA proposent aussi des animaux à adopter, essentiellement des animaux adultes : les personnes travaillant au sein de ces structures les connaissent bien et savent en général de quel environnement l'animal a besoin. Le professionnel peut être un éleveur ou une animalerie. L'éleveur a l'avantage d'être spécialisé dans une ou deux races.

L'essentiel est de faire attention à la provenance des animaux, à l'âge auquel ils ont été séparés de leur mère et à l'état sanitaire des animaux et des locaux. De plus, un chien ou un chat doit être cédé identifié et avoir eu ses premiers vaccins.

Dans tous les cas, il est nécessaire d'amener l'animal chez le vétérinaire dans les jours qui suivent l'acquisition afin de vérifier son état de santé.

Quel âge doit avoir le chien ou le chat que l'on souhaite offrir ?

Ce document est issu d'un article écrit par le Dr Anne MERCENIER BOULLAND.

Il est paru dans le journal hebdomadaire « La Semaine ».

Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.

ET SI J'OFFRAIS UN ANIMAL A NOEL ?



Par le docteur Anne MERCENIER-BOULLAND - Clinique vétérinaire Sainte Thérèse Metz

Hormis le cas des très jeunes animaux trouvés, il est impératif que l'animal soit sevré, c'est-à-dire qu'il n'ait plus besoin du lait de sa mère. D'autre part, il est tout aussi important de laisser le jeune animal 3 mois avec sa mère. Durant cette période, la mère éduque ses petits efficacement (c'est le maternage) et il sera très difficile – mais pas impossible – à l'être humain de l'imiter. Il n'est donc pas raisonnable d'acquérir un chien ou un chat de moins de 3 mois.

L'acquisition d'un animal adulte suppose plus de souplesse puisqu'il aura déjà des habitudes...

En conclusion, si l'animal est accueilli dans de bonnes conditions, nul doute qu'il sera le plus beau cadeau au pied du sapin !



Ce document est issu d'un article écrit par le Dr Anne MERCENIER BOULLAND.

Il est paru dans le journal hebdomadaire « La Semaine ».

Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.